



BRUXELLES PATRIMOINES

Décembre 2018 | N° 029

Dossier **LES INTÉRIEURS HISTORIQUES**

Varia LA RESTAURATION DU *CHEVAL MARIN*
L'ŒUVRE DE L'ARCHITECTE FRANÇOIS VAN MEULECOM
LES ENTRETIENS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

VARIA

LA RESTAURATION DU *CHEVAL MARIN*

REVALORISATION
D'UN BÂTIMENT
TÉMOIN DU VIEUX
QUARTIER PORTUAIRE

MANUELA CORE
CHEF DE PROJET, ÂRTER ARCHITECTES



Le Cheval Marin après restauration, été 2018 (A. de Ville de Goyet © urban.brussels)

SITUÉ DANS L'ANCIEN QUARTIER PORTUAIRE AU CŒUR DE BRUXELLES, LE CHEVAL MARIN EST EMBLÉMATIQUE TANT PAR SON IMPLANTATION QUE PAR SON RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA VILLE. RÉCEMMENT RESTAURÉ, IL A ÉTÉ MIS AUX NORMES DU CONFORT MODERNE ET A RETROUVÉ SA DOUBLE AFFECTATION DE BRASSERIE ET DE LOGEMENT. L'auteur de projet responsable de cette restauration nous livre ici un compte rendu des principaux travaux réalisés et des difficultés rencontrées pour rendre les honneurs et une nouvelle durabilité à ce monument historique, classé depuis 2003.

Le *Cheval Marin*, à l'angle du quai aux Briques et de la rue du Marché aux Porcs (quartier Sainte-Catherine), se situe au cœur de l'ancien port intérieur de la ville de Bruxelles. Cet immeuble monumental, construit en 1680, était, à l'origine, la demeure du capitaine du port et devint, à par-

tir du XVIII^e siècle, une auberge où l'on achetait des billets pour les services réguliers vers Malines et Anvers, via Willebroek.

Devant le bâtiment (fig. 1) se trouvait le pont tournant séparant le bassin des Barques du bassin des

Marchands. Ces bassins furent comblés, l'un après l'autre, suite au raccordement du canal de Willebroeck à celui de Charleroi et au déplacement de l'installation portuaire à l'extérieur du Pentagone, au début du XX^e siècle.



Fig. 1
Vue des bassins et du *Cheval Marin* (carte postale ancienne © AVB, W04235R).

L'immeuble, tel qu'il se présente aujourd'hui, est le résultat de deux campagnes de construction : l'une en 1899 (reconstruction à l'identique de l'immeuble d'origine), suivant les plans de l'architecte Hubert Marcq et les « conditions spéciales » imposées par la Ville de Bruxelles, et l'autre en 1919 (travaux d'agrandissement) suivant les plans de l'architecte Apollon Lagache, qui est également l'auteur du réaménagement intérieur du bâtiment agrandi.

Reconstruit à l'identique à la fin du XIX^e siècle, le *Cheval Marin*, s'inscrivant dans le pur style néo-Renaissance flamande, a été classé dans son intégralité comme monument en 2003 et constitue aujourd'hui un témoignage exceptionnel et particulièrement représentatif de cet ancien quartier portuaire.

RECONSTRUCTION À L'IDENTIQUE EN 1899

Le port de Bruxelles, avec ses longs bassins construits au XVI^e siècle à l'initiative de Jean de Locquenghien, développait, au cœur de la ville, un quartier vivant où se trouvaient de

nombreuses activités commerciales et industrielles. À la fin du XIX^e siècle, à l'initiative du bourgeois de l'époque, Charles Buls, la Ville de Bruxelles achète le bâtiment dans l'idée d'affecter le rez-de-chaussée à un commissariat de police et les étages à un musée communal.

Un décapage complet des façades, alors revêtues d'un épais enduit, révéla de nombreux et sérieux problèmes de dégradation des matériaux et de stabilité. Dans le même temps, la Société des Installations maritimes prit en charge les infrastructures du canal intérieur, annulant de ce fait la nécessité d'un commissariat au port et interrompant les onéreux travaux ébauchés.

En 1898, le bâtiment fut vendu à un particulier auquel la Ville imposa la démolition et reconstruction à l'identique des façades en application des « conditions spéciales pour la vente de la maison dite du Cheval Marin ». Les travaux furent dirigés par l'architecte H. Marcq et, bien que fondés sur un « relevé minutieux des façades primitives », des adaptations majeures furent réali-

sées en ce qui concerne les matériaux de façades, la composition des travées, la répartition des niveaux, le nombre et le type de portes et de fenêtres, les rives de toiture et les dimensions des grands pignons ouest et est.

L'imposition d'une reconstruction dite « à l'identique » ainsi que les modifications apportées trouvent leur explication dans l'idéologie du dernier quart du XIX^e siècle, qui envisageait la restauration des monuments comme la restitution de la forme initiale imaginée par les auteurs à travers la compréhension de la logique formelle et constructive. C'est le triomphe de la « restauration à outrance », où la reconstitution de l'état d'origine induisait parfois la construction d'une réplique (les édifices pouvant être entièrement construits à neuf) et où l'authenticité dépendait de l'exactitude de la reconstruction. Ce procédé était fondé sur l'idée du monument historique comme élément illustratif du passé et comme memento des phases historiques.

Dans cet esprit, l'architecte élabora le projet de reconstruction en

LE PROJET DE RÉAFFECTATION

Abandonné en 1999 et vandalisé à plusieurs reprises, le bâtiment fut acheté en 2006 par un particulier qui chargea le bureau d'architecture ÁRTER Architects d'un projet de restauration. En 2010, le bureau déposait une demande de permis portant sur la restauration des extérieurs et des éléments historiques intérieurs, la réaffectation du rez-de-chaussée et du premier étage en établissement horeca, ainsi que l'aménagement de deux logements aux étages supérieurs.

Suite à l'avis favorable de la Commission royale des Monuments et des Sites en 2013, le Permis unique (PU) fut délivré en février 2014.

Fin 2015, l'immeuble fut acheté par la société Pubstone SA, filiale du groupe Cofinimmo, qui demanda la prorogation du PU afin de réaliser le projet.

Les travaux, confiés à l'entreprise Monument Vandekerckhove nv et dirigés par le bureau ÁRTER en étroite collaboration avec la Direction des Monuments et Sites (aujourd'hui Direction du Patrimoine

culturel), le bureau d'étude JZH et le maître d'ouvrage démarrèrent en août 2016. La remarquable coopération entre l'ensemble des intervenants tout au long du chantier, ainsi que la rapidité décisionnelle, surtout face aux inévitables imprévus d'un projet de restauration, ont permis de respecter les délais et le budget initiaux.

La nouvelle brasserie le *Cheval Marin* a rouvert ses portes au public le 8 juin 2018.



Fig. 2
Maison « Au Cheval Marin », extérieur (© KIK-IRPA, Bruxelles, 1900, cliché 3527A).

utilisant des matériaux contemporains : briques de Boom, pierre blanche d'Euville et de Gobertange¹, pierre bleue, ainsi que du mortier de ciment (ce que les analyses effectuées en cours de chantier ont confirmé). Les seuls éléments récupérés et réutilisés de l'immeuble d'origine sont les pierres en grès lédien du soubassement saillant, raccordé en gorge, et la charpente en chêne raboté. Même les quatre cartouches millésimés et les enseignes sculptées furent retaillés

dans de la pierre d'Euville suivant le modèle existant, conformément aux impositions de la Ville qui recommandait de confier leur exécution à « des artistes capables ».

Avant l'intervention de 1899, les façades du bâtiment étaient enduites et comportaient six travées dont une demi-travée aux étages, des châssis à doubles ouvrants avec petits bois et vitrage clair, des portes-fenêtres avec balustres en pierre bleue au premier étage tandis que les rives

de toitures étaient en saillie avec gouttières en zinc. L'état actuel est, à quelques détails près, celui qui suivit l'intervention de 1899 : six travées dont deux demi-travées au rez-de-chaussée et aux étages, briques de Boom avec éléments apparents en pierre bleue et en pierre blanche d'Euville, châssis à doubles ouvrants en verre coloré (dénommé Cordelé²) maintenus par un réseau de plomb, fausses portes-fenêtres avec allège en panneau de chêne peint au premier étage et corniche avec corbeaux décorés en bois peint (fig. 2).

L'installation de fausses portes-fenêtres était probablement due à la rehausse du niveau des planchers, déjà visible dans les plans de 1899 et confirmée lors des travaux de restauration de 2017 : les allèges furent maçonnées du côté intérieur, tandis que les panneaux bas des portes-fenêtres furent conservés en façade.

Outre la reconstruction des façades, les espaces intérieurs furent réaménagés : on déplaça l'entrée initialement située dans la quatrième travée de la rue du Marché aux Porcs vers la sixième travée (avec une modénature extérieure en pierre d'Euville), on modifia et déplaça la cage d'escalier, et on restructura les cloisons intérieures. L'organisation interne était assez étriquée : un premier escalier situé à l'arrière de l'habitation desservait le premier étage, tandis qu'un second escalier installé au centre de l'édifice menait du premier aux étages supérieurs. La structure du bâtiment fut remaniée par l'implantation d'une grille orthogonale orientée perpendiculairement par rapport à la façade de la rue du Marché aux Porcs. Une colonne, toujours présente, fut ajoutée au centre de l'espace du rez-de-chaussée, ce qui permit de dégager complètement celui-ci et l'on déplaça aussi légère-



Fig. 3
Transformation de la façade de l’extension (AVB/TP 32504, 1917-1919).

ment les façades donnant sur la cour arrière. Aux étages, des poutrelles en acier furent mises en place, vraisemblablement pour renforcer la structure en bois.

Le dernier élément considérablement transformé fut la charpente en chêne raboté de section massive, assemblée à tenons et mortaises. Suite au changement des niveaux intérieurs, les entrants inférieurs, probablement devenus trop bas, furent raccourcis. Les arbalétriers furent enlevés partiellement, notamment les parties entre les entrants inférieurs et supérieurs, et remplacés par plusieurs poutres boulonnées en sapin, formant un tirant, du mitoyen est au grand pignon ouest. Par ailleurs, certaines pannes furent découpées et des contreventements enlevés, sans raison apparente.

Les plans d’archives de 1852 font état de la présence d’un estaminet au rez-de-chaussée, desservi par deux portes d’entrée situées à l’angle de l’immeuble. Cette situation resta inchangée après la reconstruction : le rez-de-chaussée était dédié à une fonction commerciale, magasin ou café, tandis que les étages étaient réservés au logement.

.....
**TRAVAUX
D’AGRANDISSEMENT EN 1919**

En 1917, le bâtiment appartenait à un certain M. Bock, qui détenait également la maison voisine rue du Marché aux Porcs 21. La même année, l’architecte A. Lagache introduisit une demande de permis portant sur la connexion des deux propriétés.

Suivant un croquis de demande de permis datant de 1853, l’immeuble situé au n° 21, d’aspect partiellement différent de celui du *Cheval Marin*, avait subi une première transformation, avec la création d’une vitrine commerciale qui figure sur les photos de 1895. Sur le côté gauche de la vitrine se trouvait la porte d’entrée dont l’encadrement et l’œil-de-bœuf étaient en pierre bleue, similaires à ceux de l’angle du *Cheval Marin*. La façade était enduite et les fenêtres des étages, dépourvues de croisées, étaient décentrées par rapport à l’axe de celle-ci. Les châssis étaient à double ouvrant avec imposte fixe et vitrage clair à petits bois ; trois bandeaux en pierre, munis d’ancres en fleur de lys, marquaient les niveaux. Le pignon, à gradins et volutes, se terminait par un fronton cintré surmonté d’un couronnement en boule.

La façade de l’extension fut complètement transformée afin d’obtenir un ensemble cohérent avec l’immeuble voisin : l’enduit fut retiré pour révéler une élévation en briques et pierres blanches. Au rez-de-chaussée, on ajouta un soubassement biseauté en pierre de Gobertange. Des jambages et un encadrement de porte avec œil-de-bœuf vinrent remplacer la vitrine et l’ancienne porte devint une fenêtre. De nouvelles fenêtres à croisillons furent centrées dans l’axe de la façade et rehaussées pour être alignées avec celles du *Cheval Marin*, et des châssis à doubles ouvrants et vitraux cordelés furent installés. Au premier étage, on créa une fausse porte-fenêtre avec balustre de la même facture que celles du bâtiment voisin, mais en pierre de Euville (fig. 3).

L’organisation interne fut également bouleversée par la modification des circulations verticales, la création d’une troisième entrée côté rue du Marché aux Porcs ainsi que

Fig. 4a-d

Plans de transformation caves, rez-de-chaussée, premier et deuxième étages (AVB/TP 32504, 1917-1919).



par la réorganisation des espaces intérieurs. Les principales modifications furent réalisées à hauteur des trois dernières travées côté rue du Marché aux Porcs: on installa un nouvel escalier menant aux étages, en connexion avec la nouvelle entrée, tout en conservant une volée de l'ancienne cage d'escalier pour accéder aux caves, devenues des locaux techniques et de stockage. Les deux escaliers situés à l'arrière des maisons furent supprimés et un autre escalier connectant le rez-de-chaussée au premier étage, via l'entresol, fut ajouté dans l'axe du mitoyen des deux édifices (fig. 4a à 4d).

Enfin, la connexion de cette maison au *Cheval Marin* permit la construction d'une grande cuisine attenante au restaurant du rez-de-chaussée, alors que les étages étaient toujours

destinés au logement. L'ensemble respectait ainsi l'organisation structurelle de 1899.

LE PROJET DE RESTAURATION

Les transformations apportées au *Cheval Marin* en 1899 et en 1917 ont modifié de façon substantielle le bâtiment originel. Les façades, bien que reconstituées à l'identique, datent de la fin du XIX^e siècle pour le bâtiment principal et du début du XX^e siècle pour la maison voisine. Pour ce qui est de l'organisation intérieure, de profondes modifications ont été réalisées. Les éléments structurels, les circulations et les cloisons intérieures ne correspondent pour la plupart plus au bâtiment d'avant 1899.

Le projet de restauration conçu en 2016 concernait l'ensemble des édifices tels que réunis en 1917 et prenait en compte ces deux phases de reconstruction importantes. Le bâtiment était abandonné depuis presque vingt ans, les espaces intérieurs se présentaient comme des pièces uniques avec maçonneries et structures portantes apparentes, les enduits ainsi que les cloisons intérieures avaient disparu. La pièce la mieux conservée était la salle du rez-de-chaussée avec sa décoration en stuc et bois peint éclectique, datant probablement du réaménagement de 1917.

Cet ensemble décoratif d'influence Beaux-Arts avec plafond à caissons et solives moulurés était complété par plusieurs éléments muraux: lambris dans la partie

basse, pilastres cannelés surmontés d'une console en stuc à motif floral, divers cartouches avec peinture sur toile, le tout couronné de consoles à tête de lion qui alternent avec des pilastres à socles dans la partie haute. Deux cimaises continues marquent l'espace central où des miroirs finement encadrés sont mis en valeur. Les parties supérieures des fenêtres sont encadrées par des entablements moulurés avec balustres.

Situé à l'angle du bâtiment, le hall d'entrée, dont la mosaïque au sol est encore présente, comporte un faux-plafond dans sa partie supérieure. La porte d'entrée, en bois décoré, a conservé son corps supérieur panneauté à vitrage coloré, alors que les vitrages d'origine des éléments inférieurs ont disparu. Malgré la perte ou la détérioration de certains éléments décoratifs, l'ensemble était encore suffisamment cohérent au début du chantier. La reconstitution totale a été rendue possible grâce à plusieurs témoins encore présents lors des travaux de restauration, exécutés admirablement par les experts de la société AlTriTempi.

Il a en outre été choisi de maintenir la fonction historique d'établissement horeca, aujourd'hui brasserie, au rez-de-chaussée et au premier étage, ainsi qu'une fonction résidentielle aux deuxième et troisième étages.

.....
LES FAÇADES

Les façades qui présentaient une dégradation superficielle, ont été nettoyées à la vapeur saturée. Cette technique, appliquée sur les maçonneries en pierre de taille et briques de Boom, consiste à projeter de la vapeur d'eau saturée (à une pression de deux bars maximum). Elle

a été choisie pour permettre la conservation de la patine des matériaux sans altérer le support. Vu leur fragilité, les cartouches millésimés et les enseignes sculptées ont été traités avec des compresses de pulpe de papier et d'hydrogénocarbonate d'ammonium, pour enlever les salissures plus denses.

Afin de consolider les zones où le manque de matière était trop important, le remplacement des pierres³, soit partiel, soit intégral, était nécessaire. Étant donné la volonté de préserver au maximum les matériaux d'origine, on a limité les interventions aux éléments les plus dégradés pour leur préférer des réparations au mortier de ragréage. Le rejointoyage localisé des joints les plus défectueux dégagés manuellement a complété la restauration des parements. Un traitement anti-graffiti a été appliqué, jusqu'à la hauteur du premier cordon, formant sur la surface un film de protection, extrêmement mince, invisible à l'œil nu, et parfaitement respirant.

Les éléments en fer forgé ont été remis en état par un procédé de sablage et de peinture manuelle, les éléments disparus ont été reconstitués suivant le modèle d'origine. Afin de respecter les normes de sécurité, des garde-corps en acier thermolaqué ont été intégrés aux baies des niveaux inférieurs, alors qu'au niveau des combles, ils sont en verre afin de favoriser les vues. Les lanternes, participant à l'éclairage et à la mise en valeur des façades, ont été restaurées et remises en fonction.

.....
LES MENUISERIES

Malgré la désaffectation des lieux, l'ensemble des menuiseries en chêne étaient conservées. La res-



Fig. 5
 Vue intérieure, châssis métalliques (photo de l'auteur, 2017).

tauration fut ciblée sur les bois et les vitraux cordelés sous plomb, datant de la reconstruction de 1899. Les travaux ont consisté en la mise en œuvre de greffes et bouchons, de mêmes essences et profils, le remplacement des verres brisés, la remise en état des quincailleries et le calfeutrage au niveau des joints avec le gros œuvre. Un vernis de finition transparent a été appliqué sur les menuiseries, afin de mettre en valeur la beauté du bois naturel, une technique déjà imposée dans les conditions pour la reconstruction de 1899.

Pour diminuer la déperdition de chaleur et augmenter le confort thermique, des châssis en acier thermolaqué (fig. 5) ont été placés à chaque étage en doublage des châssis d'origine. Pour des raisons de sécurité, l'intégration d'un vitrage feuilleté a été réalisée au niveau des portes d'entrée, où les vitrages avaient disparu. Ces interventions ont été étudiées pour s'intégrer sans modifier la lecture de l'ensemble des façades.



Fig. 6
Vue de la corniche à corbeaux décorés (photo de l'auteur, 2017).

LES TOITURES

La toiture, en ardoises naturelles sur voliges, était en très mauvais état. Les ardoises se brisaient; un grand nombre avait glissé de leur emplacement d'origine à cause de la corrosion des crochets en cuivre. Pour maintenir la charpente apparente, la technique du sarking⁴ a été employée et une isolation thermique en fibre de bois a été installée à l'extérieur, sur les chevrons, afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Des ardoises gris-bleu, similaires à celles d'Herbeumont, ont été posées sur des liteaux et contre-liteaux en sapin, les éléments de raccords ont été exécutés en plomb (noues, solins et arêtier sur tasseaux) et les tuiles faitières, en terre cuite émaillée, ont été récupérées avec intégration de nouvelles tuiles identiques.

L'imposante corniche à corbeaux décorés était dans un état de dégradation tel qu'elle a nécessité une restitution intégrale. L'ensemble, en chêne, a été reconstitué tout en respectant les profils des éléments

– corbeaux décorés, blochets, plafond, frise, menuiserie du chéneau (fig. 6). Pour le revêtement du chéneau, ainsi que pour les nouvelles descentes d'eaux pluviales avec dauphin en fonte, le quartz-zinc a été choisi.

En intérieur d'îlot, une toiture plate existante, qui ne présentait pas d'intérêt patrimonial particulier, a été rénovée et accueille les installations techniques, invisibles depuis la rue. Dans l'esprit de l'ancienne cour, une verrière en acier thermolaqué a été créée pour augmenter l'éclairage des espaces intérieurs.

LA BRASSERIE

La brasserie d'origine présentait deux accès : un premier, double, pour le public sur l'angle et le second, probablement de service, rue du Marché aux Porcs. Cette situation historique a été respectée dans le projet de restauration : aujourd'hui le hall d'entrée, avec sa mosaïque au sol et ses portes d'origine restaurées, a retrouvé tout son prestige.



Fig. 7a et 7b
Sas d'entrée et détail du vitrail contemporain (photo de l'auteur, 2018).

Le démontage du faux-plafond a aussi permis de restituer l'éclairage naturel, provenant des œils-de-bœuf des portes d'entrée, précédemment condamnés. Étant donné que les vitraux des menuiseries intérieures avaient disparu, il a été décidé, en concertation avec la Direction du Patrimoine culturel (anciennement Direction des Monuments et Sites) et le maître d'ouvrage, d'installer le même type de vitraux sous-plomb que dans le corps supérieur. Pour la porte, un vitrail contemporain orné d'un motif en forme de « cheval marin » a été créé, en l'honneur du bâtiment (fig. 7a et 7b).

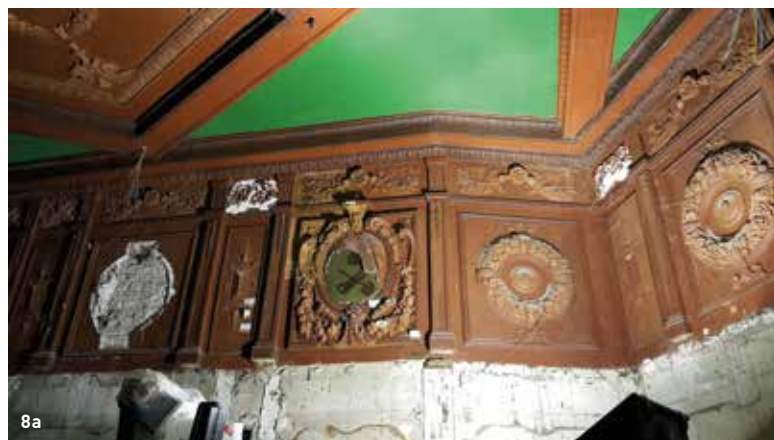


Fig. 8a et b

Décor intérieurs avant et après restauration (photos de l'auteur, 2017-2018).

Le hall d'entrée donne accès à la salle décorée d'inspiration éclectique, pièce maîtresse de la nouvelle brasserie. Celle-ci, ayant subi de nombreuses dégradations, notamment l'arrachage des décors et des miroirs, nécessitait une restauration minutieuse. D'importantes études préliminaires et une recherche approfondie en archives ont été effectuées, permettant de restituer à l'identique des éléments disparus, ainsi que du parquet en bois. Un médaillon d'origine, remis dans son état initial par les restaurateurs, a été conservé comme témoin du passé (fig. 8a et 8b).

Pour minimiser l'impact des techniques dans la salle, un soin particulier a été apporté au système de chauffage, réalisé par plinthe, dans la même tonalité que les lambris d'origine. En outre, l'éclairage de sécurité a été incorporé dans les caissons moulurés du plafond qui s'intègrent ainsi parfaitement dans l'ensemble du décor. Au niveau de la cage d'escalier partiellement restituée, reliant les deux salles de la nouvelle brasserie, une ancienne gaine technique a été réutilisée pour l'insertion du système de ventilation qui reste totalement invisible.

Les interventions sont plus minimalistes au premier étage, où tous les éléments historiques avaient disparu à l'exception d'un miroir, situé à l'angle de la pièce, des menuiseries intérieures et du plancher. Ce dernier présentait des dommages sur toute la surface et une reconstitution partielle a été réalisée avec l'intégration de planches récupérées aux étages supérieurs, de même essence et de même dimension. Les portes d'origine ont été restaurées et intégrées aux nouveaux espaces. Seules les quincailleries disparues ont été remplacées par de nouveaux éléments.



Fig. 9
Vue de l'entrée privative [photo de l'auteur, 2018].

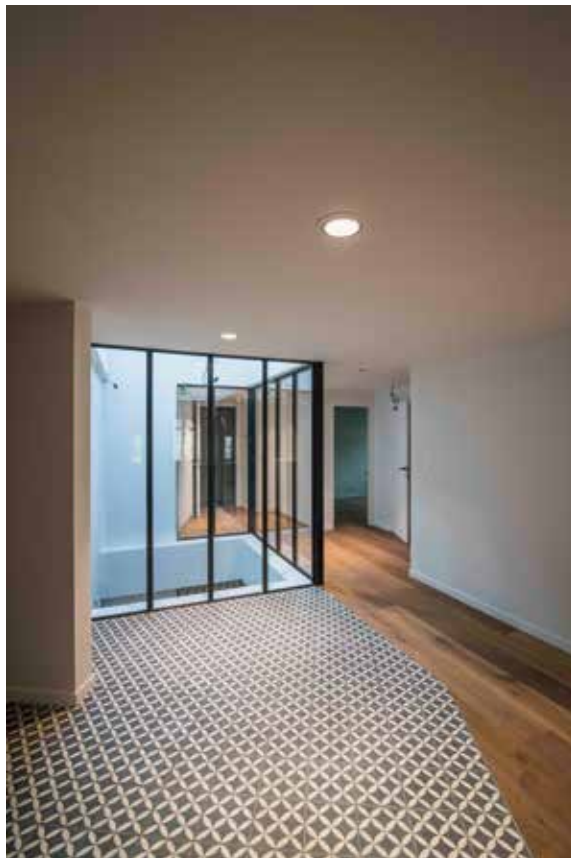


Fig. 10
Vue vers le patio [photo de l'auteur, 2018].

L'entrée de service donne accès à la cuisine de la brasserie et aux caves où se trouvent les réserves et locaux techniques. Une trappe à rue et un monte-charge ont également été remis en service, pour faciliter la gestion du commerce.

LES LOGEMENTS

Le troisième accès au bâtiment, rue du Marché aux Porcs, juste à côté de l'accès de service de la brasserie, est dédié aux logements et entièrement indépendant de cette dernière. Les appartements sont desservis par une cage d'escalier qui, ayant beaucoup souffert des infiltrations, nécessitait une importante restauration. De plus, la première volée a été avancée par rap-

port à la situation existante pour permettre la pose d'un escalier métallique (tôle d'acier pliée) donnant accès aux caves privatives et l'ajout d'un ascenseur à l'emplacement de la trémie existante (afin de limiter autant que possible son impact sur les structures d'origine) (fig. 9).

Du point de vue structurel, les sondages ayant indiqué la présence d'eau à 50 cm sous le niveau des caves, des micropieux ont été installés pour éviter tout tassement nuisible et prévenir les risques de fissuration des mitoyens et du bâtiment même. À divers endroits, il a fallu renforcer des structures en bois qui présentaient des faiblesses et ne pouvaient répondre aux normes actuelles. Des profilés métalliques,

colonnes, poutrelles et nouveaux gîtes en bois (section 5/4x18, 7/18 ou 8/23) ont été placés pour assurer le transfert des charges.

Aux étages, où les plateaux étaient vides, il était possible d'aménager des appartements avec de grands espaces de vie ouverts et de créer une organisation spatiale similaire sur les deux niveaux. L'entrée dessert d'abord les espaces de nuit, le long de la façade ouest, regroupant deux chambres et une salle de bains. Elle relie ensuite l'espace de jour par un couloir. Le patio (fig. 10), couvert par une verrière à deux versants, permet d'éclairer le centre des logements. Pour offrir la meilleure perspective aux pièces de vie, il a été choisi de les implanter sur l'angle de l'édifice.



Fig. 11a et 11b

La charpente, avant et après les travaux de restauration (photos de l'auteur, 2017-2018).

Dans les combles, le démontage et le réassemblage des éléments à tenon et mortaise, en chêne raboté du XVII^e siècle, a permis de rendre sa majesté à la charpente, qui présente un intérêt patrimonial majeur. Le relevé minutieux et l'examen complet des pièces ont permis de récupérer la plupart des éléments sains, et de procéder à un démontage soigneux et sans aucune découpe. L'ensemble des chevilles et des assemblages ont été vérifiés, ils n'ont été recalés et remplacés qu'en cas d'absolue nécessité. Les éléments d'origine récupérés ont été réinsérés méticuleusement dans la charpente reconditionnée (fig. 11a et 11b). Afin d'apporter un éclairage naturel dans chaque pièce, des tabatières ont été incorporées aux versants internes et les baies des grands pignons ont été rétablies.

Pour offrir aux occupants tout le confort moderne et respecter au maximum les exigences actuelles en matière de durabilité et d'économie énergétique, les appartements ont été équipés d'un système de ventilation double-flux et de chaudières à condensation. Les installations techniques ont également été étudiées pour se fondre dans les espaces dans le respect du patrimoine, par exemple avec la création d'une banquette pour dissimuler la gaine de ventilation au dernier étage. De plus, l'isolation phonique et le compartimentage RF entre chaque niveau ont bénéficié d'une attention spécifique.

.....
**UN LIEU RESTITUÉ
 À LA VILLE**

Après de nombreuses années de délabrement, une nouvelle vie s'offre enfin au *Cheval Marin*, point d'orgue d'un quartier emblématique du centre-ville, autrefois portuaire. C'est le fruit d'une restauration

complète, respectueuse du cadre bâti et non bâti, mais aussi valorisante de ce monument historique et ce, pour le plus grand bonheur de la ville et de ses habitants.

BIBLIOGRAPHIE

Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 20 novembre 2003, Direction des Monuments et des Sites.

Archives de la Ville de Bruxelles, TP1855, « Conditions spéciales pour la vente de la maison dite du Cheval Marin ».

Archives de la Ville de Bruxelles, DD 456, « Café du Cheval Marin ».

Archives de la Ville de Bruxelles, VAN HAVERMAET, H., « Chronique d'un vieux Bruxellois ».

Archives de la Ville de Bruxelles, « Acquisition de la maison du Cheval Marin, Marché-aux-Porcs », 1893.

Archives de la Ville de Bruxelles, G1849, *Service des propriétés communales 3413*, annuités pour vente de terrains, 1898.

Archives de la Ville de Bruxelles, « Souvenirs du vieux Bruxelles », supplément au *Soir*, 1894.

Musée de la Ville de Bruxelles, « Regards sur le développement urbain de Bruxelles », 2009.

SMETS, M., BEKAERT, G.A., *Charles Buls, les principes de l'art urbain*, Mardaga, Liège, 1995.

NOTES

1. Briques de Boom : briques moulées-main de format 48 x 80 x 173 mm. Pierre blanche d'Euville : pierre calcaire française de teinte jaunâtre. Pierre blanche de Gobertange : pierre calcaire belge.
2. Selon le site Infovoitrail.com, il s'agit d'un « verre qui présente des lignes en surface créées par l'ajout de verre froid dans le verre chaud avant le soufflage ».
3. Quatre types de pierre de taille sont présents sur les façades : grès lédien (l'ensemble des plinthes récupérées du bâtiment du XVII^e siècle, les harpages d'angles et pierres des bandeaux); pierre de Gobertange (soubassement de l'extension en 1917); pierre d'Euville (moultures, cordons et entablements); pierre bleue (encadrement des portes, œils-de-bœuf et balustres de fausses portes-fenêtres).
4. Le système de toiture *sarking* est un procédé d'isolation thermique de la toiture par l'extérieur. Habituellement, l'isolant est placé entre les chevrons d'une toiture à versants. Avec le système *sarking*, celle-ci est mise en œuvre au-dessus de la structure portante, ce qui permet de conserver la totalité des charpentes apparente.

The restoration of the *Cheval Marin*. Restoring a building that bears witness to the history of the former port district

Located in the former port district in the heart of Brussels, the *Cheval Marin* is not only iconic in terms of its location, but also on account of its role in the history of the city. This building, constructed in the 17th century, was extensively transformed at the end of the 19th century and in the early 20th century. This has resulted in a composition that integrates a number of original elements into a Historicist reinterpretation typical of that time.

Recently restored and upgraded to meet modern standards of comfort, the building has become reacquainted with its dual role as a brasserie and premises offering accommodation. Here, the project manager in charge of this restoration provides us with a report on the main work carried out and the difficulties encountered in restoring the grandeur of this historic monument (which has been listed since 2003) and providing it with a new lease of life.

After many years in a state of disrepair, a new life is finally dawning for the *Cheval Marin*, the highlight of an iconic neighbourhood in a city centre district which was once a port. It is the result of a complete restoration project that respects the built and unbuilt sections of the site and restores this historic monument to its former glory, to the great delight of the city and its inhabitants.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Pascale Ingelaere, Murielle Lesecque,
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes et
Brigitte Vander Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont et Pascale Ingelaere

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Werner Adriaenssens, Manuela Core,
Lise Cuykens, Emmanuelle de Sart,
Paula Dumont, Vincent Heymans,
Isabelle Leroy, Griet Meyfroots,
Christophe Mouzelard, Constantin Pion,
Coralie Smets, Christian Spapens, Guido
Stegen, Anne Van Loo, Ann Verdonck,
Tom Verhofstadt

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard, Anne Marsaleix
et le comité de rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES

ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@urban.brussels

REMERCIEMENTS

Sait Kóse, Francis Metzger,
Marie-Françoise Plissart,
Augustin Sjaens, la famille Speidel,
Philippe et Marinette Tereleer

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale,
urban.brussels (Service public régional
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction Patrimoine culturel
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de
la Direction Patrimoine culturel de la
Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACF – Archives communales de Forest
ACI – Archives communales d'Ixelles
AML – Archives et Musée de la
Littérature, Bruxelles
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'Information, de
Documentation et d'Étude du Patrimoine
ENSAV – École nationale supérieure des
arts visuels
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
MRAH – Musées royaux d'Art et
d'Histoire
RIBA – Royal Institute of British
Architects

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2019/6860/006

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

Derniers numéros



026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes



028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !



Hors-série - 2018
La restauration
d'un décor d'exception



urban
.brussels

BUP BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BSE BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

10 €



ISBN 978-2-87584-175-9